

GREMEVILLERS Gazette

GREMEVILLERS INFOS N° 24

Janvier 2020



Fête à Gatelots en 2000 : le battage à l'ancienne.

*Les agents communaux et les membres du Conseil Municipal vous
présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2020. Des vœux de bonheur,
de succès et de santé pour vous, vos familles et vos proches.*

Grémévillers Gazette

Une publication municipale gratuite

Responsable d'édition : BERNARDIN Joël

Mairie de GREMEVILLERS

Tel : 03 44 82 41 34 Fax 03 44 82 60 80

Mail : mairie.gremevillers@orange.fr

Site Internet : www.gremevillers.fr

Comité de rédaction :

AREVALO Emilie, ANCELIN Olivier,
LEULLIER Christian, LUGINBÜHL Fabrice,
HEVERAET Jacques, BLOND Éric, BAILLY
Jean-Claude

Mairie de Grémévillers

6 rue Saint Rémy
60380 Grémévillers

Permanences du secrétariat :

Mardi de 11 h à 12 h

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Permanence Bibliothèque :

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

SOMMAIRE :

- C'est bon à savoir « Les actualités »	Page 1
- C'est bon à savoir « Les rappels »	Page 2-5
- Etat civil	Page 6
- Les réalisations 2019	Page 7
- La vie scolaire	Page 8
- Les déchets	Page 9-10
- Rénovation énergétique de l'habitat	Page 11
- Le repas annuel des cheveux argentés	Page 12
- La distribution du colis aux aînés	Page 13
- Le passage du Père Noël en calèche	Page 13-14
- La Bibliothèque Municipale	Page 15-17
- Le Comité des Fêtes	Page 18
- L'association des parents d'élèves	Page 19
- Le Bouquet de Plumes	Page 20
- A la rencontre de nos entrepreneurs* : <i>Entreprise LEULLIER</i>	Page 21
- Le Quizz	Page 22

* Entrepreneur, Artisan et Auto-Entrepreneur, cet emplacement vous est réservé. Si vous souhaitez présenter votre entreprise dans les prochains numéros de la Gazette, inscrivez-vous en mairie.

Les membres de la commission remercient en particulier les personnes suivantes pour la rédaction des articles.

Le bouquet de Plumes et la bibliothèque : Nicole PATINIER, Anne BEAUDOIN et Emilie AREVALO

A la rencontre de nos entrepreneurs : Entreprise LEULLIER

Et les associations



C'est bon à savoir !!

Les actualités...

➤ **Inscription école maternelle pour la rentrée 2020-2021 :**

Les inscriptions pour l'école maternelle à la rentrée 2020/2021 seront ouvertes du 02 Mars au 03 Avril 2020. Il suffit de passer au secrétariat de la Mairie, aux horaires de permanence, afin de procéder à l'inscription de votre enfant. Les parents devront se présenter avec leur livret de famille, le carnet de vaccination de l'enfant et une liste des personnes habilitées à récupérer l'enfant à l'école ou au car.

➤ **Inscription sur les listes électorales :**

Depuis plus d'un an, le REU (Répertoire Electoral Unique) existe. Cette liste est gérée par l'INSEE et permet, entre autres, de modifier la date limite d'inscription pour un scrutin donné. Elle est fixée dans le cas général au 6^e vendredi (au lieu du 01 Janvier) précédant ce scrutin. Ce délai est destiné à permettre l'instruction d'éventuels recours sur la décision d'inscription.

Le REU est mis à jour en continu à travers un système de gestion entièrement automatisé.

Les communes envoient directement au REU :

- Les inscriptions sur les listes électorales qui ont été validées par le maire ;
- Les radiations des listes électorales pour perte d'attache communale dûment constatées par le maire ;
- Les radiations volontaires demandées par les électeurs inscrits sur les listes complémentaires ;
- Les décisions d'inscription ou de radiation prononcées par les commissions de contrôle.

Les informations équivalentes relatives aux listes électorales consulaires sont échangées à travers un système d'information centralisé géré par le ministère en charge des affaires étrangères.

Par ailleurs, l'Insee met à jour le REU à partir des informations qu'il reçoit d'autres administrations :

- Il procède à l'inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française ;
- Il procède à la radiation des personnes décédées, privées de droit de vote par condamnation ou qui ont perdu la nationalité française ;
- Il prend en compte les décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes électorales.

➤ **Elections municipales 2020-2026 :**

L'année 2020 est une année d'élection importante pour notre commune puisqu'il s'agit des élections qui détermineront vos 11 représentants pour les 6 années à venir. Le premier tour de scrutin aura lieu le 15 Mars 2020 et pour être élu, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits sur les listes électorales. S'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, celui-ci aura lieu une semaine plus tard, soit le 22 Mars 2020. Lors de ce deuxième tour, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre de votants. L'élection du maire doit se dérouler entre le vendredi et le dimanche qui suit l'élection complète du conseil.

➤ L'instance locale de gérontologie de Songeons :

Animatrice : Odile BEIJE

Adresse : 17, Impasse du Petit Pont - BP 6 - 60380 SONGEONS

Téléphone : 06.29.85.77.14 ou 03.44.82.82.55

Courriel : odile.beije@club-internet.fr

Afin de rompre la solitude des personnes âgées de nombreuses actions sont proposées. Quelques-unes sont présentées ci-dessous :

Marche « Nordique » : tous les lundis après-midi, de 14h à 15h30. Avec un coach échauffement, marche avec bâtons et étirements. Participation : 5 €. Départ du Centre Social ou dans les communes alentour. Appelez Odile pour tout renseignement.

Atelier Travaux Manuels (tricot) : tous les lundis, de 14h à 16h30, au Centre Social de Songeons.

Atelier Mémoire à la Maison du Département de Songeons, de 14h à 16h. Le 1er et 3ème mardi de chaque mois. Participation : 10 € par trimestre.

Atelier Scrabble tous les lundis et mercredis, de 14h à 17h, à la Maison du Département.

Les visites à domicile : une aide pour des papiers administratifs, un moment de solitude, un dossier téléalarme (sur demande) les courses.

Les Petites Marches : pour rester en bonne santé, votre médecin conseille une activité physique régulière, il est proposé des petites marches autour de Songeons, tous les mercredis, si le temps le permet, départ à 14h15 du Centre Social de Songeons.

Lundis détente : pour les aidés, et laisser un répit aux aidants, tous les lundis, à partir de 14h30 à 16h30, au Centre Social de Songeons. Activités diverses : cuisine, art floral, travaux manuels, jeux de société... Participation de 5 € par personne, possibilité de transport.

Les rappels...

➤ Location de la salle :

La salle de la cantine peut être louée. Cette location est réservée uniquement aux habitants de la commune. La vaisselle n'est pas prévue dans cette location.

Le prix de la location est de 160 € pour un week-end et de 80 € pour une journée (Vin d'honneur, par exemple), paiement par chèque auprès du Trésor Public après réception d'un titre de recette.

Lors de l'état des lieux d'entrée, il vous sera demandé :

Un chèque de caution de 700€,

Une attestation de votre assurance responsabilité civile.

Si vous voulez de la vaisselle, le comité des fêtes de Grémévillers en loue. Pour cela, il suffit de vous rapprocher des membres du comité des fêtes.

Un règlement existe pour la location de la salle. Ce règlement est disponible sur le site internet de la commune. Un état des lieux est effectué le Vendredi (18h) et le Lundi (8h) au retour des clés.

NB : Le prix de la location et de la caution sont révisables tous les ans.

➤ **Enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) en Mairie :**

La mairie est habilitée à enregistrer les PACS au même titre que les notaires.

Toutefois il est important de noter que :

- ✓ Contrairement aux notaires :
 - La municipalité et les agents ne sont pas en mesure d'apporter des conseils ou de commenter les conventions, lors du dépôt de votre dossier en Mairie, aucune vérification ne pourra donc être effectuée concernant la régularité des conventions.
 - Aucune copie des conventions n'est conservée en mairie.
- ✓ Le PACS n'a d'intérêt que s'il est suivi de l'établissement d'un testament chez le notaire.
- ✓ Le PACS produit ses effets entre les partenaires à la date de signature de la convention.

Pour information : une convention type est disponible sur www.service-public.fr (CERFA n°15726*02)

La marche à suivre pour le PACS en mairie est de prendre contact avec elle afin d'obtenir le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir (également disponible via le site internet de la commune).

Lors du dépôt des pièces un rendez-vous sera donné afin de procéder à la signature de la convention (si le dossier est complet).

➤ **Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport :**

Les demandes de pièces d'identité (carte d'identité et passeport) ne peuvent plus être déposées en mairie de Grémévillers, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des mairies habilitées à la délivrance de ces documents (Gournay en Bray, Grandvilliers, Beauvais, ...).

Vous devez réaliser une pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr> puis cliquer sur "Réaliser un pré demande ". Toutefois avant de réaliser cette pré-demande vous devrez créer un compte.

Lorsque vous vous rendrez à la mairie celle-ci récupérera vos données grâce à votre numéro de pré-demande. Elle finalisera votre dossier en vérifiant les pièces justificatives et recueillera vos empreintes digitales et votre photographie.

Il est possible d'acheter en ligne, avec une carte bancaire, le timbre fiscal pour votre demande de passeport <https://timbres.impots.gouv.fr>

Sur les sites internet des mairies concernées où vous aurez pris votre rendez-vous vous trouverez la liste des pièces à fournir.

Tous ces renseignements sont également disponibles sur le site internet de Grémévillers, rubrique informations pratiques.

➤ **Site Internet :**

Les informations nécessaires aux Administrés et extérieurs sont consultables sur le site internet de la commune (www.gremevillers.fr).

Vous pourrez consulter les comptes rendus des Conseils Municipaux, des Conseils Syndicaux, des Conseils d'Ecole, mais également toutes les précédentes Gazettes et donc des informations comme :

- La liste des voisins vigilants ;
- La charte de bon voisinage ;
- La sécurité routière au sein du village ;
- Les différentes règles de civisme ;
- ... et bien d'autres sujets.

N'hésitez pas à consulter régulièrement ce site qui est tenu à jour et où vous pourrez trouver toutes les dernières actualités de notre village.

➤ **Lampes défectueuses de l'éclairage public :**

Pour rappel, nous devons attendre d'avoir 3 lampes défectueuses au niveau de l'éclairage public avant de faire réaliser une intervention, ceci par souci d'économie.

Nous vous conseillons donc de nous faire part le plus rapidement possible des pannes que vous pourriez constater. Ceci par mail (mairie.gremevillers@orange.fr), par téléphone (03.44.82.41.34) ou directement au secrétariat durant les permanences.

➤ **Assistantes maternelles :**

Pour rappel, voici la liste des Assistantes Maternelles agréées de la commune. Si vous le souhaitez, vous pourrez obtenir plus d'informations en les joignant directement ou en consultant le site du Conseil Départemental.

- **Carine ANCELIN**, 18 Rue Bourbon, Frétoy, 03-44-46-04-92
- **Nelly BLOND**, 15 Rue Saint Rémy, 03-44-82-73-31
- **Virginie BOUFFARD**, 3 Rue Bourbon, Frétoy, 03-44-82-94-22
- **Anita BOURET**, 2 Rue Bourbon, Frétoy, 09-73-50-86-27
- **Angélique DEBRIE**, 14A Rue du Manoir, Frétoy, 06-03-37-40-22
- **Véronique DUPOND**, 6 Rue Agot, Frétoy, 03-44-82-38-99
- **Séverine JOUDON**, 7Ter Rue des Godins, Frétoy, 06-12-90-01-11

➤ **Quelques petites règles de civisme :**

Un certain nombre de règles simples permettent de mieux vivre ensemble, en toute harmonie, et dans le respect de tous. Ainsi est-il nécessaire de respecter le voisinage en évitant les nuisances sonores ou olfactives issues de nos différentes activités et/ou par la détention d'animaux.

Le bruit (rappel de la législation) :

L'arrêté préfectoral de l'Oise du 15 novembre 1999 dispose notamment dans son article 7 que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs

dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, taille-haies, perceuses etc.), ne sont autorisés qu'aux heures suivantes :

- **Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30,**
- **Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts complétée par celle du 11 février 2014 dispose qu'il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égouttage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Ils doivent être déposés en déchetterie ou compostés.



La divagation des animaux

De nombreux textes (Codes civil, pénal, rural), le règlement sanitaire départemental de l'Oise disposent qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques, dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.

Il est interdit également l'abandon des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.

Propriétaire de chien, n'hésitez pas à prendre contact avec vos voisins afin de savoir, si lors de vos absences, votre compagnon n'est pas trop bruyant.

Nous vous informons que chaque chat attrapé en divagation et non identifié fera l'objet d'une stérilisation et d'un dépôt en SPA.



La vitesse excessive :

Malgré la réglementation ou le code de la route, parfois il est nécessaire d'adapter la vitesse dans les rues de notre commune. Chacun (conducteur de voiture, camion, camionnette, tracteur, engin agricole, motard, etc.) doit prendre conscience du danger potentiel qui peut jaillir à tout moment (sortie de cour, enfant à vélo, etc.). Soyons prudents, pour soi et pour autrui, Adaptions notre vitesse....

Le stationnement gênant :

Dans certaines rues, le stationnement est gênant, il est donc demandé aux riverains de stationner leurs véhicules sur leurs propriétés ou d'être vigilants pour laisser un espace suffisant pour le passage libre à tout véhicule.

Etat Civil

Naissances :

Le 09 avril	Maxime VANDAELE
Le 02 mai	Hugo FROCOURT



Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Mariages :

Aucune union n'a été célébrée cette année.



Décès :

Le 21 avril	Monsieur Jean-Claude LEULLIER
Le 14 mai	Monsieur Jean-Luc MARTIN
Le 15 mai	Monsieur Didier DURIER
Le 18 mai	Monsieur Georges HERTOUX
Le 06 juillet	Monsieur Yannick CARDON



Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Les réalisations 2019

En 2019 à la différence de l'année précédente, les réalisations ont été moins importantes. En effet, le versement de certaines subventions n'a été effectué dans les délais prévus et ce, malgré de nombreuses relances de la mairie. Les subventions concernaient des travaux de 2018 (chaudière, isolation, portes etc.) dans le cadre du CEE (Certificat Economies d'Energie). Contrairement à ce qui était prévu, le versement des subventions n'est intervenu qu'en novembre 2019.

Malgré ce handicap, nous avons tout de même pu investir dans l'école numérique. En effet, 2 classes de Grémévillers ont été équipées de Vidéo Projecteur interactif (VPI). Cet équipement permet de projeter des images, des textes, des cartes sur un tableau blanc, mais aussi, de travailler la conjugaison, les mathématiques avec des outils de notre temps. Cet investissement permet de diminuer l'acquisition de manuels scolaires, les photocopies. Les classes du regroupement font partie des premières de la circonscription de Grandvilliers à être équipées.

Pour continuer l'entretien et l'embellissement de la commune, un débroussailleur et de nouvelles illuminations de Noël ont été achetés.

Au niveau de la voirie, des travaux ont été réalisés sur les routes de Vrocourt, du Clos Bréant, rue Pelletier et au carrefour de la rue de Marseille.

La réfection de plusieurs calvaires a été réalisée ainsi que le local de l'association des parents d'élèves, l'arrêt de car de Choqueuse et le puits de la rue Agot à Frétoy. Ces travaux ont été réalisés par l'agent communal et avec l'aide de bénévoles. Nous félicitons l'employé municipal pour la réalisation de ces chantiers et nous remercions les personnes qui ont aidé à l'aboutissement de ces projets.



Peinture, joints de la façade, la toiture, les gouttières, évacuation de l'eau pluviale et l'installation d'un banc

La vie scolaire

Le Groupe Scolaire Morvillers-Grémévillers-Omécourt compte cette année 148 élèves répartis sur Grémévillers et Morvillers en 6 classes d'une moyenne de 25 élèves chacune.

A Grémévillers se trouvent 4 classes réparties comme suit :

- 14 élèves de PS de maternelle et 12 élèves de MS de maternelle, soit 26 élèves avec Mme DUHAMEL Johanna
- 11 élèves de MS de maternelle et 14 élèves de GS de maternelle, soit 25 élèves avec Mme GOIS Catherine
- 10 élèves de GS de maternelle et 14 élèves de CP, soit 24 élèves avec Mme SAMIER Christelle
- 17 élèves de CE1 et 7 élèves de CE2, soit 24 élèves avec M. SZKUDLAREK Antony.

A Morvillers se trouvent 2 classes réparties comme suit :

- 20 élèves de CE2 et 5 élèves de CM1, soit 25 élèves avec M. GONTHIER Nicolas
- 7 élèves de CM1 et 17 élèves de CM2, soit 24 élèves avec Mme LALOUX Sandrine.

Les représentants des parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2019/2020 sont pour :

Les classes de Grémévillers :

Titulaires : Mmes BEUVRIER, DEBRIE, HOUET, GAUTRAND.

Suppléants : Mmes LEFEBVRE, FOURAY, LAHAXE et M. ADAM,

Les classes de Morvillers :

Titulaires : Mme TORCHY et M. LUGINBÜHL.



Le repas de Noël de cette année a eu lieu le Jeudi 12 Décembre. Comme tous les ans, le personnel de la cantine a réalisé la décoration du réfectoire. Un grand bravo et félicitations à tout le personnel pour son investissement dans cet événement.

Les déchets :

Nouvelles consignes de tri

Depuis l'année dernière, la Communauté de Communes de la Picardie Verte a décidé de ne plus collecter les papiers et les cartons en porte à porte.

Des bornes ont été installées dans les communes de l'intercommunalité afin de recevoir les papiers et les cartons. Les gros cartons devant être apportés à la déchetterie.

De nouvelles consignes sont apparues au 1^{er} septembre dernier. Tous les emballages plastiques se trient et sont à déposer dans le même bac que les emballages métalliques et les briques de lait, de jus d'oranges...

Mémop' tri!

Picardie Verte
L'intercommunalité de la région

Ordures ménagères

Vaisselle cassée Mouchoirs usagés Petits objets Couches, lingeries et autres déchets d'hygiène Restes de repas

POUBELLE MÉNAGÈRE

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Emballages métalliques Briques non aplaties Bouteilles et flacons en plastique Films, blisters, sacs et sachets en plastique Barquettes en plastique et en polystyrène Pots et boîtes en plastique Autres emballages

DANS VOTRE BAC DE TRI

ou

Bien trier :

- Je vide mes emballages sans les rincer.
- J'évite de les compresser et de les imbriquer.
- Je peux laisser les bouchons et les opercules.

Je jette en vrac, pas en sac

Déchets compostables

Déchets verts, tontes de pelouse, feuilles Marc de café, Sachets de thé, mouchoirs usagés Épluchures, restes de fruits et de légumes

COMPOSTEUR

Des questions sur le tri ?

Contactez vos ambassadeurs de tri :
03 44 04 53 90
ambassadeurs@ccpv.fr

Téléchargez l'application **TRIONS-BIEN** pour tout savoir sur les déchets !
(consignes de tri, jours de collecte, localisation des colonnes à verre et bornes à papier...)

Les déchets :

Organisation de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ACHY	BUCOURT	BAZANCOURT	ABANCOURT	BEAUDEUIT
BONNIERES	FONTAINE LAVAGANNE	BOUTAVENT-LA-GRANGE	BLARGIES	CEMPUIS
BUICOURT	GRENEVILLERS	BOUVRESSE	BROQUIERS	DAMERACOURT
CHILLON	HAUTE-EPINE	BRIOT	ESCLIS-SAINT-PIERRE	DARGIES
ESCAMES	LA NEUVILLE-SUR-OUDEUIL	BROMBOS	FORMERIE	ELENCOURT
GERBEROY	LINUS	CAMPEAUX	FOUILLOY	GRANDVILLIERS
GLATIGNY	MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	CANNY-SUR-THERAIN	GOURCHELLES	HETONMESNIL
HANNACHES	MORVILLERS	ERENMONT BOUTAVENT	LANNON-CUILLERE	LAVACQUERIE
HANVOILE	OUDEUIL	FEUQUIERES	MOLIENS	LAVERIERE
HAUCOURT	PISSELEU-AUX-BOIS	FONTENAY TORCY	QUINCAMPOIX-FLEUZY	LE HAMEL
HECOURT	PREVILLERS	GAUDECHART	ROMESCAMPIS	LE MESNIL-CONTEVILLE
LACHAPELLE-SOUS-GERBEROY	ROTHOIS	GREZ	SAINT-VALERY-SUR-BRESLE	OFOY
LA NEUVILLE VAULT	ROY BOISSY	HALLOY		SAINT-THIBAUT
MARTINCOURT	SAINT-DENISCOURT	HAUTBOS		SARCUS
SAINT-QUENTIN-DES-PRES	SAINT-OMER-EN-CHAUSSEE	HERICOURT-SUR-THERAIN		SARNOIS
SEMANTES	THERINES	LOUSE		SOMMERIEUX
SONGEONS	VILLERS-SUR-BONNIERES	MONCEAUX L' ABBAYE		
SULLY		MUREAUMONT		
VROCOURT		OMECOURT		
WAMBEZ		SAINT-ARNOULT		
		SAINT-MAUR		
		SAINT-SAMSON-LA-POTERIE		
		THIEULOT-SAINTE-ANTOINE		
		VILLERS-VERMONT		

Jours fériés non collectés

Jours fériés sans collecte :	Dates de rattrapage :
Vendredi 1 ^{er} mai 2020	Samedi 2 mai 2020
Vendredi 25 décembre 2020	Samedi 26 décembre 2020
Vendredi 1 ^{er} janvier 2021	Samedi 2 janvier 2021

Les objets encombrants, gravats, ferrailles, bois, gros cartons, les huiles, les peintures, solvants, les vernis... devront être impérativement déposés en déchetteries. En revanche, les papiers, le verre et le textile devront être apportés dans les colonnes correspondantes situées dans les communes.

Rénovation énergétique de l'habitat

Nous sommes très régulièrement sollicités par téléphone ou internet afin d'isoler nos combles et nos sous-sols pour seulement 1€.

Est-ce possible ?

OUI sous certaines conditions (travaux éligibles, conditions de ressources...)

Pour éviter les pièges il est fortement conseillé de vous rapprocher de la Communauté de communes de la Picardie Verte (CCPV) pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches. En effet, depuis octobre 2016, la CCPV met à votre disposition une plateforme d'accompagnement à l'attention des habitants et des artisans.

Il est possible d'obtenir gratuitement :

- Des conseils techniques pour favoriser l'efficacité énergétique de votre logement ;
- Un appui pour la recherche d'aides éventuelles pour la réalisation de travaux d'amélioration et vous guider parmi les dispositifs existants (Programme « Habiter Mieux », Picardie Pass Rénovation, Crédits d'impôts, Certificats d'Economie d'Energie (CEE) ;
- Un accompagnement des artisans pour les démarches administratives, certifications (Qualibat, RGE...)



Contact :

- **Plateforme de la Rénovation Énergétique de l'Habitat**

Éric Darras

03.44.04.56.05

edarras@ccpv.fr

Des réunions d'informations sur les économies d'énergie sont organisées :

Mardi 4 février 2020 – 17h30 – Salle des fêtes, Abancourt

Jeudi 6 février 2020 – 17h30 – Salle de la Mairie, La Neuville sur Oudeuil

Mardi 11 février 2020 – 17h30 – Salle des fêtes, Offoy

Mardi 25 février 2020 – 17h30 – Salle des fêtes, Brombos

Jeudi 27 février 2020 – 17h30 – Salle du Conseil Municipal, Formerie

Mardi 17 mars 2020 – 17h30 – Salle de la Mairie, Sully

Jeudi 19 mars 2020 – 17h30 – Salle de la Mairie, Le Hamel

Mardi 24 mars 2020 – 17h30 – Salle de la Mairie, Saint Thibault

Mardi 21 avril 2020 – 17h30 – Salle communale, Loueuse

Jeudi 23 avril 2020 – 17h30 – Salle de la Mairie, Bouvresse

Entrée libre et gratuite

Le repas annuel des cheveux argentés

Le 30 novembre 2019, la municipalité a offert aux personnes de plus de 65 ans le traditionnel repas. Le repas des cheveux argentés constitue un temps fort pour la commune. C'est dans la salle de la cantine que le repas a eu lieu.

Monsieur Roger MYLLE et Madame Bernadette DUPUIS, doyens d'âge de l'assemblée, étaient entourés d'une quarantaine de convives réunis pour ce moment de convivialité et d'échanges.



Avant le repas, l'ensemble des invités a observé une minute de silence en mémoire des personnes disparues au cours de l'année 2019.

Le repas a été préparé et servi par Micro Gourmet Paris.

Au cours du repas, un quizz d'une dizaine de questions sur Gréméwillers a été distribué aux participants. Chacun a pu, en fonction de ses connaissances, y répondre. Cette année la gagnante a été Madame Edwige DEHODENG.

Les doyens d'âge et la gagnante du quizz se sont vus offrir un colis gourmand composé de produits locaux (légumes, volaille, fromage etc.)



Les invités ont passé une agréable après-midi et se sont quittés vers 18h en se souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

La distribution du colis aux aînés

Cette année encore, le Maire et le Conseil Municipal ont décidé d'offrir un colis aux personnes âgées de 70 ans et plus inscrites sur la liste électorale.

C'est donc le samedi 14 décembre 2019, que les conseillers municipaux sont allés frapper aux portes de nos aînés afin de leur remettre leur colis. Cette année se sont au total 51 colis qui ont été distribués.



Comme chaque année, ce fut l'occasion pour les membres du Conseil Municipal d'aller à la rencontre de nos aînés. Il s'agit d'un temps de discussions et d'échanges très important. Tous nos remerciements pour l'accueil qui leur est réservé chaque année.

Le passage du Père Noël en calèche



Le père Noël n'oublierait pour rien au monde son rendez-vous traditionnel dans notre commune.

A l'invitation de la municipalité, le père Noël a parcouru, le samedi 21 décembre dernier, les rues de Frétoy, Grémévillers et Choqueuse pour la plus grande joie des petits...et des grands.

Pour cette occasion, il était accompagné d'une de ses lutines.

Monsieur Alain BAHUCHET a été sollicité par le père Noël pour effectuer en calèche sa distribution de friandises.



Le passage du père Noël dans notre village a encore rencontré en franc succès.

Les enfants et les adultes les attendaient de pied ferme.

La municipalité remercie Monsieur BAHUCHET (Ferme de la Frette 15 rue Agot – site internet : www.abahuchet.fr) pour avoir aidé le Père Noël dans sa mission.

La commune a d'ores et déjà invité le père Noël pour décembre 2020.



La bibliothèque Municipale

Prêt de livres gratuit, album, bandes dessinées toute l'année.

N'hésitez pas à venir nous voir !

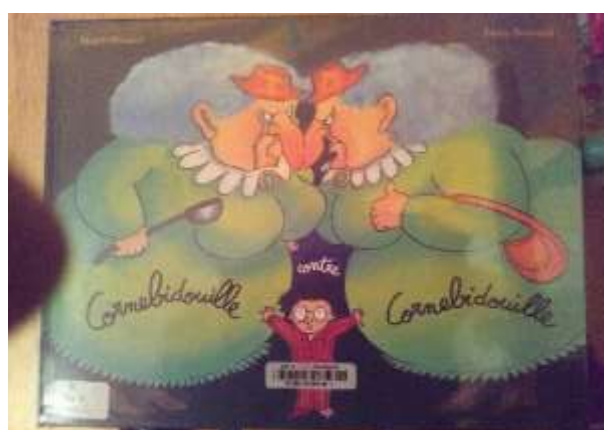
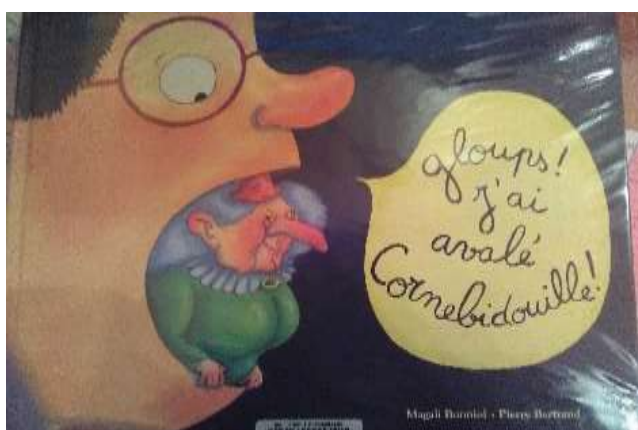
Nous sommes à votre écoute pour vous procurer les dernières nouveautés, soit nous les achetons grâce à une subvention accordée par la mairie soit nous vous les réservons à la bibliothèque départementale n'hésitez pas à nous solliciter.



Les livres sont triés régulièrement ceci s'appelle le désherbage, cette année nous venons d'éliminer les livres édités avant l'année 2013.

Pour cette année 2019 au sein du regroupement scolaire avec l'appui des instituteurs et de madame PATTINIER, nous vous avons proposé des manifestations de septembre 2018 à mai 2019.

Les étoiles de la lecture c'était avec les CM de MORVILLERS : 5 livres leur sont conseillés, les lecteurs doivent effectuer un choix puis un vote a lieu en avril : il est transmis à la bibliothèque départementale et détermine le prix littéraire jeunesse de l'année pour l'Oise



Et en partenariat avec l'association « **le poulailler** » les élèves de CE1 et CE2 de GREMEVILLERS ont effectué un travail en classe sur les drôles d'histoires de CORNEBIDOUILLE et ont ensuite assisté à un spectacle.

Cette action s'est déroulée en février /mars avec une comédienne et a abouti à un spectacle créé par les enfants.

Il y eut également des ateliers à la bibliothèque, organisés par Madame Patinier Nicole.

(Lecture de livres sur les sorcières et création de textes)



Puis enfin vient en novembre le festival des contes d'automne :

« À la recherche des biquets perdus »

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la compagnie « Huile d'olive et beurre salé »

Toujours avec beaucoup d'enthousiasme vous êtes venus nombreux à cette manifestation et nous vous en remercions.



Le témoignage d'Anne Fouray, habitante de Frétoy :

« A la recherche des biquets perdus » est un joli spectacle, très amusant que je suis allée voir en famille avec ma fille de 4 ans. Avec Débora dit « huile d'olive » et Fabienne dit « beurre salé », on ne s'ennuie pas un instant. Les enfants ont adoré les aider à rechercher les biquets en chantant, en criant, en rigolant aux éclats. C'est un duo attachant que je conseille d'aller voir et une expérience à renouveler. »

La bibliothèque Municipale

Pour l'année à venir 2020

Courant mars la classe de CM2 de Morvillers recevra le « bd bus » (MDO) et les élèves imagineront leur propre bande dessinée avec un animateur de l'association : « on a marché sur la bulle » d'Amiens.

Il y aura les activités habituelles et en avril est prévue **une animation sur le tri Sélectif** avec « les ambassadeurs du tri » de la communauté de communes.

De ce fait il y aura une exposition du 27/03/2020 jusqu'au 17/04/2020 (prêtée par la MDO) sur les différentes actions à réaliser : recyclage, tri

Nous prévoyons également un goûter
Sans déchets

Type pain perdu...



Puis viendra **la brocante** avec notre présence et une exposition sur les pirates (prêt MDO)

Pendant **la semaine du goût** en octobre nous vous proposerons «la soupe aux cailloux moelleux » avec une exposition sur l'Afrique ; ce sera un vendredi soir de 18 heures à 20 heures : animation suivie d'une soupe

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos activités et vous rappelons que toute aide sera la bienvenue, nous venons d'avoir une petite recrue, malgré son jeune âge elle nous aide bien pour ranger les livres, nous remercions Rose Beaudoin...

Nous remercions la commune, la Médiathèque de l'Oise, la Communauté de Communes de Picardie Verte, les conteurs et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour faire de la bibliothèque un lieu d'échange en toute convivialité

BONNE LECTURE

L'équipe de la Bibliothèque : Anne Beaudoin, Nicole Patinier, Stéphanie Tréboute



OUVERTE LE MARDI ET LE VENDREDI DE 17H A 19H

Bibliothèque Municipale
6, Rue Saint Rémy
60380 GREMEVILLERS
bibliotheque.gremevillers@outlook.com

Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes, c'est quoi ?

C'est une association qui a la volonté d'animer, de proposer des animations, de faire vivre le village.

C'est une association avec un Conseil d'Administration, des adhérents et surtout des bénévoles qui œuvrent à mettre en place des animations comme la brocante fin mai, le repas de juillet...

C'est une association que vous pouvez contacter sur cdf.gremevillers@gmail.com

C'est une association que vous pouvez suivre sur notre page Facebook.

C'est une association qui ne serait rien sans les habitants de la commune de Grémévillers, de ses deux hameaux (Frétoy et Choqueuse), avec l'aide financière de la commune (subvention municipale notamment pour le feu d'artifice).

Nous tenons donc à vous remercier pour ces moyens financiers, matériel, ces moyens humains qui nous ont permis le bon déroulement des projets de 2019.

Aussi n'hésitez à nous rejoindre. Le Comité des Fêtes est votre association et vous accueillera toujours avec plaisir. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : cdf.gremevillers@gmail.com

Assemblée Générale : Vendredi 31 janvier 19h30 à la mairie.

Compte rendu des manifestations 2019 :

- 9 mars : Mardi gras ensemble
- 23 mars : Ensemble nettoignons la nature.
- 19 mai : Brocante et vélos fleuris.
- 13 juillet : Soirée paella, retraite au flambeau, feu d'artifice.
- 18 septembre : Voyage à Honfleur.
- Novembre-décembre : Décorons notre village
- 21 décembre : Spectacle de Noël.

Projets des animations 2020 (sous réserve et non exhaustifs) :

- Ensemble nettoignons la nature (mars)
- La chasse aux œufs (11 avril)
- Brocante et vélo fleuris (17 mai)
- Repas de juillet et feu d'artifice (11 juillet)
- Concert dans l'église (septembre)
- Spectacle de Noël (décembre)

Le Comité des fêtes vous souhaite à tous une très bonne année 2020, pleine de joies, de bonne santé, de bonheur et avec nous de bonne humeur !

L'Association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves (APE) existe depuis plus de 30 ans pour notre RPI de Balleux-Grémévillers-Morvillers-Omécourt.

Constituée de parents d'élèves bénévoles, élus en début d'année scolaire lors de l'assemblée générale, l'APE a pour but de récolter de l'argent, destiné à aider le financement des projets (ou jeux) pédagogiques soumis par les enseignants.

L'association organise différentes manifestations et vous y invite, votre participation permettra à l'APE de poursuivre ses actions en faveur des enfants :

- Le **loto des écoles** qui se déroulera le **samedi 28 mars** à 20h30 à la salle polyvalente de Morvillers.
- Première **bourse aux vêtements et jouets le samedi 11 avril** à la salle de Grémévillers
- La **fête de fin d'année des élèves (kermesse)** qui aura lieu le **samedi 27 juin** à partir de 14h30 à Morvillers. Nous invitons les élèves à venir déguisés. Le plus beau déguisement sera récompensé.

Les autres actions se feront au sein de l'école.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui peuvent soutenir l'association.

Nous remercions également les maires et leurs secrétaires, pour leur collaboration dans la réalisation de nos actions et pour le prêt des salles.

Nous renouvelons nos remerciements à M. LE BLEVEC Cyril, animateur du loto, qui donne gracieusement de son temps depuis plusieurs années.

Le nombre d'élèves scolarisés est croissant chaque année pour notre plus grand bonheur. Nous en profitons donc pour faire un appel aux parents : l'association recherche de nouveaux membres pour l'année prochaine afin de renouveler le bureau et ainsi apporter de nouvelles idées et perpétuer l'association.

Les membres actuels de l'association :

- > Mme SOMON, Présidente, Grémévillers ;
- > Mme BEAUDOIN, Vice-présidente, Grémévillers ;
- > Mme LUGINBÜHL, Trésorière ; Grémévillers
- > Mme GODIN, Vice-trésorière, Grémévillers
- > Mme TRANCART, Secrétaire, Omécourt
- > Mme CARON, Vice-secrétaire, Morvillers
- > Mme FOURAY, Grémévillers

Meilleurs vœux à tous
L'Association des parents d'élèves

Le Bouquet de Plumes

Bibliothèque Municipale de GREMEVILLERS

Nous vous proposons ici des résumés de livres que nous avons beaucoup appréciés et que nous souhaitons partager.

Nous n'avons pas la prétention de nous dire critiques littéraires, alors il s'agit juste de quelqu'un parmi d'autres qui exprime ce qu'il a ressenti au cours d'une lecture.

Cette rubrique est ouverte à tous, nous restons à votre disposition si vous aussi vous souhaitez vous exprimer sur un ouvrage, récent ou non, que vous avez particulièrement aimé.



Surface / Olivier NOREK

Roman Adulte (N. PATTINIER)

Un excellent policier, mené avec efficacité et suspense....

Une jeune femme flic, capitaine, défiguré lors d'une intervention sera mise à l'écart et envoyée à Decazeville dans l'Aveyron où elle sera confrontée à la disparition de trois enfants dans un passé récent et un village noyé sous les eaux d'un barrage. Un réalisme poignant baigné d'une grande humanité. L'auteur était capitaine à la section « Enquête et recherche de la police judiciaire du 93 »

Le premier jour du reste de ma vie / Virginie GRIMALDI

Roman Adulte (N. PATTINIER)

Mané décide de quitter son mari : charmant cadeau pour un anniversaire ! mais c'est pour elle un nouveau départ....

Elle part en croisière pour un tour de monde. Sa rencontre avec deux autres femmes, elles aussi à la croisée des chemins, va transformer leurs vies.

Roman plein d'humour, de rires et de pleurs à la reconquête du bonheur

On regrettera plus tard / Agnès LEDIG

Roman Adulte (N. PATTINIER)

Depuis plusieurs années Éric et sa petite fille Anna sillonnent les routes de la France. Obligés de frapper un soir de juin, à la porte de Valentine à cause d'un orage leur destin va se modifier bien malgré eux.

Comme à son habitude, l'auteur explore avec émotion et une profonde humanité la complexité de la vie sont plus forts que les blessures du passé !

Très beau roman.

Toutes blessent, la dernière tue/ Karine GIEBEL

Roman adulte (E. AREVALO)

"L'esclavage moderne"...

Tama a 8 ans lorsqu'elle arrive en France, son père l'a confié à cette femme, tellement gentille, qui contre une petite contribution financière régulière, va lui offrir une éducation, une vie meilleure....

Tama vit l'horreur au jour le jour, mais par miracle n'oublie pas que la vie peut être autre.

Un jour, plus tard, (trop tard ?), le destin la met sur la route de Gabriel, un homme en souffrance, torturé par les démons de son passé, et qui n'est surtout pas prêt, pas capable, pas apte pour pouvoir aider cette jeune fille qui pourtant a tellement besoin.

C'est un Giebel, pas de belle histoire, pas d'eau de rose, une histoire dure, dans laquelle on a parfois envie d'entrer pour dire stop !

A La Découverte de nos entrepreneurs :

Entreprise LEULLIER

En 1925, mon père Etienne LEULLIER s'associe avec M. PELLETIER, entrepreneur de battages à Morvillers. Cette activité consistait à aller de ferme en ferme pour battre les récoltes dans les granges, scène que l'on peut encore voir dans les fêtes de la moisson, avec le battage à l'ancienne.

Cette association dure jusqu'en 1939, date à laquelle les deux associés prennent leur indépendance.

1939, c'est la guerre. Mon père est mobilisé, ma mère fait tourner l'entreprise avec un chauffeur âgé.

Septembre 1940, mon père est démobilisé. La pénurie du charbon oblige à remplacer la machine à vapeur par un moteur électrique.

En 1947, achat de notre premier tracteur Société Française pour remplacer le moteur électrique et pour déplacer le matériel.

En 1953, mon père achète un appareil de traitement.

En 1954, mon père décède d'un cancer, c'est alors que quittant mon emploi aux Ponts et Chaussée, je prends la direction de l'entreprise.

En 1956, j'achète ma première presse ramasseuse.

En 1964, je fais l'acquisition de ma première moissonneuse-batteuse.

En 1967, je débute l'activité de l'ensilage de maïs.

En 1969, je commence l'activité du semis de betteraves et de maïs.

En 1980, Christian intègre l'entreprise.

En 1983, l'entreprise se lance dans l'activité de l'arrachage de betteraves.

En 1993, Christian et Gilles reprennent l'entreprise.

En 2014, l'entreprise se diversifie encore par l'achat de la première presse enrubanneuse.

A l'heure actuelle, l'entreprise emploie quatre permanents et plusieurs saisonniers. Le matériel de l'entreprise compte 7 moissonneuses-batteuses, 3 ensileuses, 2 arracheuses à betteraves, 7 tracteurs, 4 presses, 3 semoirs, 2 faucheuses, 2 débrousailluses. Tout ce matériel, en grande partie saisonnier, doit être entretenu et révisé régulièrement, remplacé quand il commence à vieillir.

Tout cela représente beaucoup d'investissement couteux pour satisfaire notre clientèle.



Marcel LEULLIER

Quizz



Du repas des Cheveux Argentés



1°) Combien de permis de construire ont été accordés en 2019 ?

5

7

8

2°) Combien de naissance compte Grémévillers en 2019 ?

5

7

2

3°) En quelle année est née la doyenne de Grémévillers ?

1923

1925

1929

4°) En quelle année est né le doyen de Grémévillers ?

1925

1929

1930

5°) En quelle année Roger Godbert, employé municipal, a pris sa retraite ?

1997

1998

1999

6°) En quelle année Guy Vérin, employé municipal, a pris sa retraite ?

2008

2010

2011

7°) En quelle année Serge Béhague, secrétaire de mairie, a pris sa retraite ?

1995

1996

1997

8°) En quelle année, la Communauté de Communes de la Picardie Verte a été créée au 1er Janvier ?

1995

1998

2001

9°) Combien de communes composent la CCPV en 2019 ?

62

75

88

10°) Combien de communes composent notre canton de Grandvilliers en 2019 ?

100

101

105

1°) 5 ; 2°) 2 ; 3°) 1923 ; 4°) 1929 ; 5°) 1997 ; 6°) 2011 ; 7°) 1996 ; 8°) 1998 ; 9°) 88 ; 10°) 100 ;